

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT**

A PONT SAINT ESPRIT (30130) - 2 Rue Du Docteur Samuel Hahnemann

➤ *Dans un ensemble immobilier en copropriété comprenant :*

❖ **LOT N°24** : Un appartement portant le N° 4 du plan composé d'une terrasse, une chambre, une salle de séjour et cuisine, une salle de bains et WC, Et les 611/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, d'une surface loi Carrez totale de 39,93 m² ;

❖ **LOT N°6** : Un parking extérieur portant le N° 6, Et les 22/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble figurant au cadastre section BL, N° 371, Lieudit 2 Rue du Docteur Samuel Hahnemann, pour une superficie de 1 569 m²

ACTUELLEMENT OCCUPÉ ET LOUÉ

**SUR LA MISE A PRIX DE 42 000 €
OUTRE LES CHARGES**

Adjudication fixée : LE JEUDI 28 MARS 2024 à 9H30

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES

Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice - boulevard des Arènes 30 000 NIMES

**Visite des lieux : le MARDI 19/03/2024 de 14h à 15h30 par la SCP TARDY - DAUZET,
Commissaires de Justice Associés à BAGNOLS - SUR - CEZE (Gard) - Tél. 04 66 89 52 18**

Il est rappelé que l'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute location, occupation, sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 23/00077), et au Cabinet de l'avocat poursuivant, la SCPA rd avocats & associés, Avocat rédacteur du Cahier des Conditions de Vente, ou à la SELARL BOST-AVRIL, avocat plaidant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr & www.aventes.fr).

Il sera procédé à la vente des biens ci-dessus désignés à la requête de LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE DROME ARDECHE, Société Anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et financier, au capital social de 352.271.000 euros, dont le siège social est situé Espace Fauriel, 17 Rue des Frères Pontchardier , BP 147, 42012 cedex 2, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le N° 383 686 839, représentée par ses dirigeants légaux en exercice, domiciliés de droit en cette qualité audit siège ; ayant pour avocat constitué la SCPA rd avocats & associés, Société Civile Professionnelle d'Avocats au Barreau de NIMES, dont le siège est à Nîmes, 16, rue des Greffes, et pour avocat plaidant la SELARL BOST-AVRIL, société d'avocats inter barreaux, aux barreaux de Saint Etienne et Lyon, représentée par son associé et cogérant Maître Olivier BOST, du barreau de SAINT ETIENNE, y demeurant 15, rue Georges Teissier, 42000 SAINT ETIENNE.